Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023



Délibération numéro 2023 - 79

Département de la Savoie République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 03 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 03 mai à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 26 avril 2023.

Présents: Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Marvvonne ROBIN, Erica SANDFORD, Jérémy TRACO.

Absents: Roland AVENIERE, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Christian FINAS, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Laure MAURETTE, Christian SACCHI, Karin THEOLIER, Thierry THEOLIER.

Procurations: Christian SACCHI à Jean-Marc BUTTARD Karin THEOLIER à Jean-Claude RAFFIN

Nombre de membres en exercice: 29 Nombre de membres présents : 19

Nombre de pouvoirs: 02 Nombre de votants : 21

Monsieur Humberto FERNANDES a été désigné secrétaire de séance.

Objet: Mobilité - Transports publics intercommunaux en zone de montagne

- Saison été 2023
- Attribution des accords-cadres de services

Monsieur François CHEMIN, Vice-président et Président de la Commission d'Analyse des Offres, rappelle à l'assemblée la consultation lancée par la Communauté de communes dans le cadre de la mise en œuvre, au cours de l'été 2023, des services de transports publics intercommunaux sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise en complément des services mis en place par la Région AURA.

La consultation lancée par la CCHMV en procédure adaptée concerne 05 lots faisant chacun l'objet d'un accord-cadre spécifique à bons de commande mono-attributaires.

Les bons de commande sont à notifier en début de saison pour les lots 1 et 2 (transport régulier) et établis au fur et à mesure des besoins pour les lots 3, 4 et 5 (transport à la demande).

Ils concernent des prestations qui démarreront au plus tôt le 17 juin 2023 et se termineront au plus tard le 15 septembre 2023.



ID: 073-200070340-20230503-2023_79-DE

Décomposition de la consultation

N°	Procédure	Lignes	Caractéristiques	Périmètre
lot	retenue		* 2	
1	adaptée	Liaison régulière Modane – Bonneval sur Arc en complément ligne régionale S53	Service régulier – été, du 02 juillet 2023 au 25 août 2023	Modane, Villarodin, Val Cenis, Bessans, Bonneval sur Arc
2	adaptée	Liaison régulière Modane – Aussois – Val Cenis Lanslebourg en complément ligne régionale S52	Service régulier – été, du 02 juillet 2023 au 25 août 2023	Modane, Le Bourget, Aussois, Val Cenis
3	adaptée	Liaison Modane – Bonneval sur Arc en transport à la demande en franges de saison	Service à la demande – été, du 17 juin au 30 juin 2023, et du 27 août au 15 septembre 2023.	Modane, Val Cenis, Bessans, Bonneval sur Arc
4	adaptée	Liaison régulière Modane – Aussois – Val Cenis Lanslebourg en transport à la demande en franges de saison	Service à la demande – été, du 17 juin au 30 juin 2023, et du 27 août au 15 septembre 2023.	Modane, Aussois, Val Cenis
5	adaptée	La Norma – l'Orgère via Avrieux et Modane	Service à la demande – été, du 1 ^{er} juillet 2023 au 31 août 2023 Variante obligatoire: Service régulier – été, du 1 ^{er} juillet 2023 au 31 août 2023	La Norma, Villarodin, Bourget, Avrieux, Modane, Fourneaux, Le Freney

Variantes

Les candidats ont l'obligation de présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Ils doivent chiffrer une variante obligatoire pour le lot 5 portant sur la réalisation d'un service similaire mais qui ne soit plus à la demande, ceci dans l'objectif de ne pas être dans l'obligation de réserver pour bénéficier du service. Le véhicule effectuant le service ne sera pas le même que dans la demande initiale comme précisé dans le CCTP.

Ils peuvent également présenter une offre comportant des variantes facultatives. Les variantes facultatives permettront une meilleure offre économique tout en répondant aux besoins de publics cibles.

Prestations supplémentaires éventuelles

Dans le cadre de cette consultation les candidats sont invités à répondre à plusieurs prestations supplémentaires éventuelles :



ID: 073-200070340-20230503-2023_79-DE

- Lots 1, 2, 3, 4, 5 et variante lot 5 : équipements géo localisation permettant d'offrir aux usagers le suivi des bus en temps réel
- Lots 3, 4 et variante lot 5 : équipement des véhicules pour le transport des vélos. Le transport des vélos n'étant pas optionnel sur les lots 1 et 2. Il n'est pas demandé d'équiper les petits véhicules de porte vélos sur le lot 5.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont indiqués et pondérés de la manière suivante :

- Prix (70%).
- Valeur technique (30%);
 La valeur technique sera appréciée sur la base des éléments fournis par le candidat notamment ceux intégrés dans le mémoire technique.

Monsieur François CHEMIN donne lecture du rapport d'analyse des offres de la Commission réunie à deux reprises et Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,

Vu l'exposé de Monsieur François CHEMIN,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Après en avoir délibéré par 20 voix POUR et 01 ABSTENTION :

- **Approuve** le plan de financement de la mise en œuvre de ces services ;
- **Attribue** les accords-cadres de services dans les conditions suivantes :
- **Lot 1** société TRANSDEV Savoie pour un montant estimatif de 71 278,48 euros TTC sur la saison d'été 2023 + prestation supplémentaire de géolocalisation des bus offerte,
- **Lot 2** société TRANSDEV Savoie pour un montant estimatif de 57 991,00 euros TTC sur la saison d'été 2023 + prestation supplémentaire de géolocalisation des bus offerte,
- **Lot 3** société TRANSDEV Savoie pour un montant estimatif de 31 998,78 euros TTC sur la saison d'été 2023 + prestation supplémentaire de géolocalisation des bus offerte,
- **Lot 4** société TRANSDEV Savoie pour un montant estimatif de 17 997,87 euros TTC sur la saison d'été 2023 + prestation supplémentaire de géolocalisation des bus offerte,

Variante Lot 5 - société TRANSDEV Savoie pour un montant estimatif de 34 921,72 euros TTC sur la saison d'été 2023 + prestation supplémentaire de géolocalisation des bus offerte,

- **Autorise** Monsieur le Président, ès-qualités, à signer les accords-cadres de services avec les sociétés attributaires ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour. Pour copie conforme, Modane, le 12 mai 2023.

> Le Président Christian SIMON

